

Vallouise-Pelvoux

infos

Bulletin municipal N°7 → JANV-AVRIL 2025



LE DOSSIER
LE BUDGET COMMUNAL

ZOOM SUR...
L'ÂNE QUI BULLE



2025 marque la concrétisation des projets

Nous avions hâte de quitter 2024 pour entrer dans une nouvelle année qui je l'espère sera plus paisible.

Les projets que nous avions engagés lors de notre élection se concrétisent. Un mandat court (3 ans), mené à vive allure permettant d'avancer ensemble pour le bien de la commune.

L'école, le jury de concours s'est réuni le 22 avril, le cabinet d'architectes a été sélectionné, en parallèle les réunions avec les financeurs ont été réalisées et les demandes de subventions envoyées. La prochaine étape sera à l'automne avec le lancement des appels d'offre auprès des entreprises pour un début de travaux au premier semestre 2026.

La station, la saison d'hiver a été marquée par une belle fréquentation, des usagers satisfaits de l'accueil des personnels et de la qualité des pistes. Ce qui se traduit par une augmentation du Chiffre d'affaires de 11 % par rapport à 2023 et qui lève le doute sur son avenir. Je m'étais engagée avec mon équipe à ce que la station perdure, c'est en bonne voie ! Pour cela nous allons continuer à développer sa promotion par la mise en place d'écrans à l'entrée de la commune et à l'embranchement de la station, à développer l'accueil d'événements de renommée nationale et internationale dans toutes les disciplines sportives qui font l'identité de notre territoire et enfin nous travaillons sur l'aménagement du plateau des Essarts permettant d'offrir plus d'activités, avec un fonctionnement à l'année et dans un environnement paysager. Nous avons déjà commencé le travail avec l'ajout de prestataires l'été et d'activités comme le parcours santé, le mini-golf et le terrain de volley, ce n'est que le début !

Le logement, une réflexion est en cours sur le développement de la primo accession, par un travail sur les biens vacants et sans maîtres et par la mise sur le marché de certains appartements communaux. En complément, les travaux des trois appartements du centre bourg de Vallouise avancent et seront remis à la location à l'automne. Nous dégageons une enveloppe spécifique cette année et ce pendant trois ans pour accompagner financièrement les projets de rénovation des appartements ou maisons des propriétaires de la commune pour favoriser la location à l'année. Cette enveloppe s'inscrit dans le projet porté par la Communauté de communes du Pays des Écrins l'OPAH-RU.

La modernisation de l'éclairage public, le travail se poursuit pour se terminer en 2026. La sécurisation des hameaux, un enjeu et une difficulté, pour cela, j'ai pris un arrêté modifiant les limites de l'agglomération afin de limiter la vitesse, une signalétique va être installée ce printemps pour améliorer la sécurité dans les traversées des hameaux en réponse à la demande de nombreux habitants.

La culture n'est pas en reste avec la sécurisation et la rénovation de la Chapelle du Villard, la mise en conformité de la Chapelle d'Ailefroide, le développement des activités culturelles porté par les associations que nous soutenons chaque année depuis notre élection avec une enveloppe de 50 000 €. Pour compléter, le comité consultatif culture avait souhaité reprendre le jumelage avec la commune d'Angrogna dans le Piémont italien, nous nous y rendrons fin mai, pour concrétiser ce jumelage. Un travail sera mené avec les habitants des deux communes et les écoles. Concernant le patrimoine local, la rénovation de la Cabane Chouvet sera entrepris sous la forme de chantier participatif avec l'aide des associations de la commune.

Enfin, dans le cadre de l'exceptionnel que nous avons connu en 2024, les travaux liés aux crues ont débuté ce printemps, occasionnant des perturbations au quotidien, des travaux nécessaires pour retrouver les accès à nos sites agricoles et touristiques. La RD traversant Vallouise a été refaite par le Département, de notre côté nous allons remettre en état la voie douce à proximité du Gyr. Les travaux de sécurisation de la Gravière ont débuté également et prochainement l'accès à la Vallée d'Entre les Aygues sera entrepris pour permettre un sentier piéton jusqu'à l'ancien parking recouvert dorénavant par des tonnes de matériaux. Le parking de la Chapelle de Béassac devrait être réaménagé pour accueillir davantage de voitures.

Afin de redonner une vie au centre bourg de Vallouise, nous travaillons à la mise en place d'un nouveau parking « naturel » à proximité du cimetière, en espérant que celui-ci soit réalisé au mieux dans le courant de l'été au pire à l'automne.

Une première phase de travaux d'envergure sont prévus cet automne sur le réseau d'eau potable vieillissant pour garantir son acheminement et sa potabilité.

Malgré tout ce que nous avons pu traverser, le budget de la commune est en augmentation de 48 % des recettes par rapport à 2020 et une augmentation de 50 % de capacité d'autofinancement nette sur la même période, une augmentation jamais connue, même si la prudence reste de mise au regard des dérèglements climatiques et des imprévus, des financements de l'État à la baisse. Cela nous permet d'envisager des projets structurants pour la commune pour les prochaines années.

Je vous souhaite à tous une belle saison d'été et je nous souhaite que Dame nature nous accorde du répit cette année pour mener à bien tous les projets.

Gaëlle Moreau, Maire de Vallouise-Pelvoux

Sommaire

Édito	2	Le dossier	13
En bref	4	Zoom sur...	15
Environnement ..	10	La vie des associations ...	16
En images	12	Informations pratiques ...	20

Directeur de la publication :
Gaëlle Moreau
Rédaction : l'équipe municipale
Photos : DR, CCPE, Mairie
Nombre d'exemplaires : 1000
Réalisation et impression :
Éditions du Fournel 

Un nouveau garde champêtre

Depuis le 1^{er} avril dernier, **Guillaume Da Silva** a officiellement pris ses fonctions, succédant à Cyril Pillas (ASVP).

Fort d'une expérience de dix ans en tant que sapeur-pompier professionnel en Île-de-France et de cinq ans au sein de l'Armée de Terre, Guillaume apporte avec lui un engagement et une rigueur au service de la commune.

Enthousiaste à l'idée de rejoindre la municipalité, il souhaite, comme garde-champêtre, jouer

un rôle de facilitateur pour les habitants et les visiteurs.

En parallèle, il intégrera également le centre de secours des Écrins en tant que sapeur-pompier volontaire.

Passionné par les sports de plein air et la photographie, il ne fait aucun doute que notre commune, avec son cadre naturel exceptionnel, correspondra pleinement à ses attentes.



Portable :
07 87 91 84 10

Changement de Responsable des Services Techniques

Après dix années passées au service de notre commune, **Cyril Dragoni** a quitté ses fonctions pour retourner dans sa région d'origine.

Il a œuvré avec professionnalisme et disponibilité au sein de l'équipe des services techniques. Apprécié tant par ses

collègues que par les élus, il a toujours su répondre présent, contribuant activement à la vie communale et au bon fonctionnement des services.

Il est remplacé depuis le 7 avril par **Baptiste Guichard**. Actuellement en période d'essai, Baptiste possède une formation de technicien et une expérience en tant que chargé de mission dans un bureau d'études, ainsi que dans le secteur des espaces verts.

Motivé par ce nouveau défi, il a accepté ce poste avec enthousiasme. Cette opportunité s'inscrit dans un projet de vie, puisqu'il a choisi de s'installer à Vallouise avec sa compagne, originaire de la commune.

Son dynamisme et la mise en place d'une nouvelle organisation au sein des services techniques permettront d'insuffler un nouvel élan à l'équipe technique.



Station Pelvoux-Vallouise, une nouvelle dynamique

Chiffre d'affaires hiver 2024/2025 : 750 970 € TTC
et une subvention d'équilibre en baisse pour le budget 2025

La politique municipale mise en place visant à augmenter la notoriété de la station avec l'accueil de compétitions, une politique tarifaire pertinente et bien sûr un excellent travail des équipes, ont permis d'avoir pour cet hiver une belle progression.

L'évolution de l'ouverture estivale a participé à ces bons résultats et elle passera de 3 jours à 4 jours pour l'été 2025.

Une clientèle satisfaite, la rénovation du centre accueil des Remontées Mécaniques a amélioré les conditions de travail du personnel.

Le cap est fixé pour 2025 : poursuivre cette bonne dynamique !

Tarifs été remontées mécaniques, piscine, mini-golf

DOMAINE D'ALTITUDE DE PELVOUX-VALLOUISE

CATÉGORIE	DESTINATION	TARIF 2025
Accès Prerón Adulte	TSF Prerón	11,00 €
Accès Prerón Enfant (-13 ans)	TSF Prerón	9,00 €
Accès domaine d'altitude Adulte	Accès sommet	13,00 €
Accès domaine d'altitude Enfant (-13 ans)	Accès sommet	11,00 €
Accès domaine d'altitude Bambin (-5 ans)	Accès sommet	Gratuit
Accès domaine d'altitude Adulte + entrée piscine		15,50 €
Accès domaine d'altitude Enfant + entrée piscine		12,40 €
Une montée parapente	Accès sommet	13,00 €
2 ^{nde} montée parapente	Accès sommet	5,00 €
Forfait journée parapente	Accès sommet	17,00 €
Forfait saison	Accès sommet	103,00 €
Une montée parapente club*	Accès sommet	11,00 €
Forfait journée parapente club*	Accès sommet	15,00 €
Forfait saison moniteur parapente convention	Accès sommet	39,00 €
Montée parapente convention	Accès sommet	8,00 €
Forfait Animations OTPE	TS Prerón	6,00 €
Forfait journée professionnels	Accès sommet	6,00 €

* Club : réduction accordée pour les clubs de parapente de Briançon et Ceillac

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE DU DOMAINÉ D'ALTITUDE

	07/07 au 13/07	14/07 au 24/08	25/08 au 30/08
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			

Ouverture exceptionnelle les 28 et 29 juin 2025 (Coupe de France Trial)

Horaires Prerón :
8h30-12h30 et 13h-16h30

Horaires Crête :
8h45-12h45 et 13h15-16h

PISCINE DU FREYSSINET

ENFANT - DE 12 ANS	
Entrée	3,00 €
6 entrées	15,00 €
12 entrées	30,00 €
Saison nominatif	44,00 €
ADULTE	
Entrée	4,50 €
6 entrées	23,00 €
12 entrées	44,00 €
Saison nominatif	55,00 €
Groupe matin (minimum 10 personnes)	2,50 €
Tarif réduit (campeurs, PMR, accompagnants événements)	3,00 €
Presse/événements	Gratuité

MINI-GOLF

Adultes	5,50 €
Enfant - de 13 ans	4,00 €
Famille (2 adultes + 1 enfant)	13,50 €
Enfant supplémentaire	3,50 €

Rénovation de l'habitat – OPAH-RU

Le lancement de l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat débute en avril.

Son objectif est le suivant :

- améliorer l'état des logements des propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes (performance énergétique, travaux lourds, sécurisation)
- améliorer l'état des logements des propriétaires bailleurs aux revenus modestes et très modestes afin de les remettre sur le marché de la location à l'année et/ou pour les travailleurs saisonniers
- favoriser le maintien à domicile des aînés (autonomie/adaptation...)
- remettre sur le marché sur les logements vacants
- créer une offre adaptée pour les jeunes et les travailleurs saisonniers
- participer à la résorption de l'habitat indigne ou insalubre
- proposer des solutions

En 2024, la municipalité a dégagé une ligne budgétaire permettant un accompagnement financier pour les dossiers de

rénovation permettant l'accueil de population permanente.

Ces aides sont planifiées sur 3 ans de 2025 à 2027.

Une réunion publique de lancement de l'opération a eu lieu **le 7 mai 2025** au foyer culturel de L'Argentière-La Bessée.

Ensuite, une **journée de l'habitat** sera organisée **le 27 mai prochain** à L'Argentière, dont le but est de présenter tous les outils et aides pour rénover les logements et encourager la mise en location pour de l'habitat permanent.



Journée de l'Habitat du Pays des Écrins

Édition 2025 – Rénovons, Louons

Programme de la journée

(Le programme peut évoluer, il est actualisé en ligne sur cc-paysdesecrins.fr)

08h30 à 09h30 : Accueil des exposants

09h30 à 10h : Inauguration en présence de Mme la Sous-Préfète

10h00 à 10h30 : Accueil du public et lancement du jeu concours par le Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins

10h30 à 12h30 : Ouverture des espaces « Stands », « Conférences » et de l'espace « Jeux »

12h30 à 13h30 : Pause repas (offert aux exposants et conférenciers) - Fermeture des trois espaces

13h30 à 15h

- Visite terrain pour les propriétaires
- Atelier de travail pour les acteurs de l'habitat, les professionnels, les agents et les élus sous forme de « World Café » (atelier de partage d'expériences et de connaissances autour de problématiques)

15h à 17h : Réouverture des espaces « Stands », « Conférences » et de l'espace « Jeux »

17h à 17h30 : Clôture de l'événement avec annonce des résultats du jeu concours

Point travaux

- **RD 994 entrée bourg** : les services du Département ont débuté début avril pour le renforcement des berges vers la voie verte, un confortement sera également opéré, à l'automne par le Département, en rive gauche sur des points de fragilité au niveau du bar « Le Gyr » et la passerelle.

- **Berges Gravière** : un mois de travaux pour faire un enrochement et un prolongement de la digue actuelle sont prévus afin de protéger les habitations limitrophes des débordements en cas de crues.

Les places de parking seront un peu moins nombreuses, mais pour palier

ce manque, la municipalité négocie actuellement l'acquisition de parcelles à l'entrée du centre bourg pour la création de places supplémentaires.

• **Accès Entre les Aigues** : Une réunion a eu lieu avec les services de RTM (Restauration des Terrains en Montagne) et du Parc National des Écrins (PNE) pour aborder les travaux provisoires prévus au printemps.

Une piste piétonne devrait être réalisée en lieu et place de la route.

De nombreux matériaux sont encore en suspens et risques de nouveau de tomber

Le parking d'Entre-les-Aigues sera définitivement interdit à tous les véhicules en raison du risque de laves torrentielles et de l'aggravation des phénomènes naturels constatés après les épisodes de septembre dernier.

Les solutions actuellement envisagées sont les suivantes

- Une nouvelle zone de stationnement sera aménagée au niveau de la chapelle de Béassac.
- Un chemin piétonnier sera mis en place pour permettre d'atteindre Entre les Aigues, aucun véhicule ne pourra circuler sur ce passage.

• **Rénovation des appartements communaux** du centre bourg de Vallouise : les travaux, démarrés mi-mars, à cet effet un périmètre de protection a été installé pour la mise en place d'échafaudages et de la grue. Ces équipements devraient être retirés mi-juin... le marché hebdomadaire retrouvera ainsi ses emplacements habituels

• **Réseau eau potable** : Nous avons inscrit au budget 2025, les travaux sur l'amélioration du réseau d'eau potable. Nous avons mis la priorité sur les 3 axes suivants :

- Captage de Puy-Aillaud
- Traitement bactériologique sur tous les réservoirs de la commune
- Maillage entre Pelvoux et Vallouise afin de palier au problème d'alimentation en eau sur la Casse en cas de problème avec le captage de Béassac

Ces investissements de modernisation du réseau d'alimentation en eau potable ont rendu nécessaire la réévaluation des tarifs de l'eau afin de rendre la commune éligible aux subventions de l'Agence de l'Eau et du Département. Ci-après le nouveaux tarifs Factures eau pour 2025 votés en juin 2024 :

DÉSIGNATION / CATÉGORIE D'ABONNEMENT	MONTANT DE LA REDEVANCE COMMUNALE
Logement principal / Vente, services et artisanat	126,60 €
Logement supplémentaire	63,30 €
Piscine / Jacuzzi / Spa	96,81 €
Branchement chantier	130,32 €
Hébergements (par capacité d'accueil)	
Catégorie 1 : de 1 à 49 lits	Base 372,25 € + 3,10 € par lit
Catégorie 2 : de 50 à 99 lits	Base 1 179,19 + 3,10 € par lit
Catégorie 3 : de 100 à 149 lits	Base 1 799,74 € + 3,10 € par lit ou emplacement
Catégorie 4 : de 150 à 199 lits	Base 2 172,06 € + 3,10 € par lit ou emplacement
Catégorie 5 : 200 lits et plus	Base 2 854,71 € + 3,10 € par lit ou emplacement
Chambre d'hôtes / Chalets / Tentes fixes	37,24 € par chambre ou structure
Commerces	
Bar-restaurant / Salon de coiffure	208,52 €
Brasserie / Entreprise BTP	357,46 €

Le projet école : où en sommes-nous ?

Depuis la dernière réunion publique où nous vous avons présenté la programmation du projet, le concours d'architectes a été lancé en début d'année.

Le cabinet SENS Architecture a été retenu par le jury de concours composé de :

- **ayant voix délibératives** Madame le Maire, les membres titulaires élus de la commission d'Appel d'Offres, une Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires comme membre « Experts », les personnes qualifiées représentant l'Union Nationale des Économistes de la Construction, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, l'Ordre des Architectes.
- et les membres **ayant voix consultatives** : les directrices d'écoles, 2 représentants du comité consultatif citoyen « projet école », 1 représentante de délégués de parents d'élèves, la chef de projet du bureau

d'études FLORES (Programmiste) et la Directrice Générale Adjointe de la mairie

Le comité de financeurs a été réuni, le dossier de demandes de subventions a été revu de manière à étaler l'attribution des aides par tranches de travaux.

Dans le dernier trimestre 2025, l'appel d'offres sera mis en ligne pour la réalisation des travaux.

La pose de la première pierre devrait être envisageable pour le début d'année 2026.



Retour sur les événements d'hiver

Les temps forts de cet hiver :

- **25 janvier 2025 : 1ère édition du kilomètre vertical de ski-alpinisme**, un événement inscrit au Trophée des Alpes du Sud sera reconduit pour 3 ans.

En marge de la compétition, un salon du ski de randonnée a été organisé,



avec des initiations pour débutants et diverses animations autour de cette pratique.

- **25 au 30 mars 2025 : Championnats du monde jeunes de ski-alpinisme** à Puy Saint Vincent, avec une finale à Pelvoux le 30 mars. La cérémonie de clôture a eu lieu après la finale sur le front de neige de Pelvoux.

Très belle ambiance sous un ciel radieux !

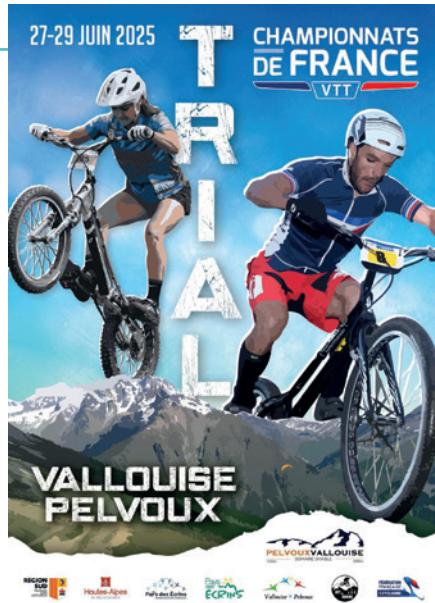
Au niveau organisation, la coordination avec la FFME, l'ISMF, les stations de PSV et Pelvoux et le Club de ski a prouvé sa capacité à accueillir de grands événements sportifs sur notre territoire.

Les événements d'été

Les temps forts de l'été sur la station

- **27 au 29 juin 2025 sur le plateau des Essarts : Championnat de France de trial VTT**, les qualifications auront lieu le vendredi et le samedi, suivies de la grande finale le dimanche. Ce week-end sportif promet d'être spectaculaire ! À cette occasion, les Remontées Mécaniques seront ouvertes au public.
- **26 août 2025 : Passage du « Sud Raid »** – Raid aventure multi-sports dans les Hautes-Alpes. Départ prévu au sommet de la Station.

Ces événements seront de véritables leviers pour **dynamiser la fréquentation** et accroître la **notoriété** de la station.



Projet de jumelage

La précédente équipe municipale avait initié un projet de jumelage entre les communes de Vallouise-Pelvoux, et Angrogna, en Italie. À l'occasion de discussions avec le comité consultatif Culture et Patrimoine nous avons décidé de relancer ce projet. Représentant bien plus qu'une simple relation administrative entre deux localités, il symbolise un lien fort et historique entre deux communautés alpines partageant une histoire similaire, des racines et des valeurs communes.

Une histoire profondément marquée par les migrations des Vaudois, une communauté protestante persécutée en France aux XVII^e et XVIII^e siècles, qui trouva refuge dans les vallées piémontaises et notamment à Angrogna. Aujourd'hui, ce jumelage fait écho à cet héritage commun et perpétue l'esprit de fraternité et de coopération entre les deux populations.

Le jumelage entre Vallouise-Pelvoux et Angrogna a plusieurs objectifs. Il vise à favoriser les échanges culturels, sportifs, éducatifs, environnementaux et économiques entre les deux communes. Les écoles jouent également un rôle central dans ce rapprochement, avec la possibilité d'échanges scolaires qui permettront aux enfants des deux côtés des Alpes de découvrir d'autres modes de vie, d'autres langues, et de comprendre l'importance de l'ouverture sur l'autre.

Le 25 mai prochain, les élus et les personnes associées feront le déplacement pour répondre à une invitation de l'équipe municipale d'Angrogna.

Cette visite sera l'occasion de discuter de ce projet de jumelage et explorer ensemble les opportunités de coopération.

RAPPEL : Obligation Légale de Débroussaillage (OLD)

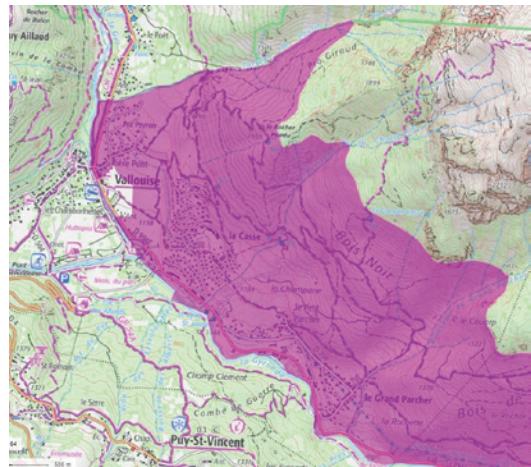
Le débroussaillage en 7 points

Dans les Hautes-Alpes, l'arrêté préfectoral n°05-2017-12-08-018 du 8 décembre 2017 précise les modalités techniques du débroussaillement. On entend par débroussaillement et maintien en état débroussaillé :

1. La coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse
2. La coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts ou dépérissants
3. L'élimination des haies et plantations d'alignements sur 3 mètres de distance entre l'extrémité de l'alignement et les constructions
4. La coupe et l'élimination de tous les arbres et branches situés à moins de 3 mètres de tout point de constructions (habitations, abris de jardin, ...)
5. L'élagage de toutes les branches basses sur au minimum 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 4 mètres de hauteur ou sur la moitié de la tige pour les autres
6. La coupe et l'élimination de tous les végétaux arbustifs situés à l'aplomb de la chaussée des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 mètres
7. L'élimination de tous les végétaux coupés (par dérogation, possibilité de les brûler dans les conditions de l'arrêté « emploi du feu »)

Où débroussailler ?

Toute l'année, l'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci.



Secteur concerné

Dans ces secteurs, il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillement :

- Autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres, sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas !). Il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre de la voie.
- Sur la totalité de sa parcelle classée en zone urbaine (zone U), même en l'absence de bâti. Une fois les travaux de débroussaillement réalisés, et afin de garantir son efficacité dans le temps, le propriétaire est tenu d'effectuer un entretien régulier pour maintenir l'état débroussaillé.

Retrouvez le guide complet de prévention des incendies de forêts :
https://www.vallouise-pelvoux.fr/mav1401dev/wp-content/uploads/2023/08/202012DFCI_plaquette_debroussaillement.pdf

Éclairage public

Une partie de la commune est déjà équipée d'éclairage public LED avec variation de flux lumineux. Dans les secteurs opérationnels, les horaires sont les suivants :

CENTRE BOURG VALLOUISE ET PELVOUX		QUARTIERS PÉRIPHÉRIQUES VALLOUISE - LA CASSE PELVOUX - ROUTE DES EYSSARTS	
Horaires	Pourcentage du flux lumineux	Horaires	Pourcentage du flux lumineux
Avant 20h	100%	Avant 20h	100 %
20h à 22h	50%	20h à 21h	50%
22h à Minuit	30%	21h à 22h30	30%
Minuit à 4h30	Extinction totale	22h30 à 4h30	Extinction totale
4h30 à 5h30	30 %	4h30 à 5h30	30 %
5h30 à 6h30	50 %	5h30 à 6h30	50 %
6h30 à Extinction	100 %	6h30 à Extinction	100 %

Pour 2025, la phase de travaux concernera des secteurs dits « périphériques ».

Navettes régulières

La communauté de communes du Pays des Écrins poursuit sa volonté de mettre en place des navettes régulières avec de nouveaux horaires depuis le 31 mars 2025.

Mieux servir les mobilités du quotidien, apporter une fiabilité annuelle nouvelle qui offrira aux usagers la possibilité de renoncer à leur voiture individuelle, tant pour des déplacements de courte distance que pour les besoins de liaison avec Briançon et Guillestre/Embrun. Ces deux lignes régulières resteront gratuites !



Déchetterie verte

Comme vous le savez, les déchets sont une compétence de la CCPE, une réflexion est en cours pour remédier à la suppression de la zone de déchets verts de Pelvoux.

Avant de mettre en place, une zone sécurisée sur la commune sous l'égide la CCPE, une solution de déchetterie mobile permettrait environ 1 fois par mois de venir sur chaque commune, les habitants pourront déposer les déchets, ceux-ci seraient broyés sur place et évacués.

Dans un premier temps, la CCPE propose **3 dates de mise à disposition** à Pelvoux d'une benne pour déposer les végétaux, **les 7, 12 et 30 mai 2025**. Nous rappelons qu'il s'agit de dispositions strictement réservées aux particuliers.

Les professionnels sont responsables de la gestion de leurs déchets et doivent les déposer à la déchetterie de L'Argentière-La Bessée.

Le non-respect de leurs obligations expose à des sanctions.

18 janvier
Le goûter des ainés



20 janvier
Les petits champions de la lecture



22 janvier
Vœux avec le personnel



23 janvier
Vœux du Maire



25 janvier
Ski alpinisme



12 février
L'heure de Pelvoux



30 mars
Ski Alpinisme et
cérémonie de clôture



4 avril
Signature convention
avec la Fédération
Française de Cyclisme
pour les championnats
de France de VTT TRIAL



10 avril
Rencontre à l'Élysée
avec les conseillers
du Président de la
République



11 avril
Pot de départ
de Cyril Dragoni



Le budget

La commune clôture l'année 2024 avec des résultats positifs pour l'ensemble des budgets permettant de bien structurer les budgets 2025.

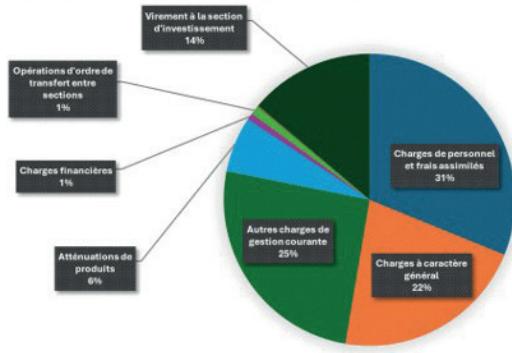
	Principal	Eau potable	Remontée mécaniques	Camping/ Piscine	Ailefroide
Investissement	179 115,45€	903 302,77€	494 939,39€	13 525,32€	220 801,98€
Fonctionnement	1 198 235,57€	49 528,90€	118 826,61€	37 935,58€	55 979,13€
Affectation investissement BP 2025	1 119 069,11€	49 528,90€			
Affectation fonctionnement BP 2025	79 166,46€		118 826,61€	37 935,58€	55 979,13€

L'excédent exceptionnel de fonctionnement du budget principal s'explique par une dotation de l'Etat pour les crues de 2023 à hauteur de 498 803,24 €. Toutefois, déduction faite de cette dotation, l'excédent reste plus important que les années précédentes en hausse de 13 % par rapport au budget 2023. Concernant le budget des remontées mécaniques la politique des

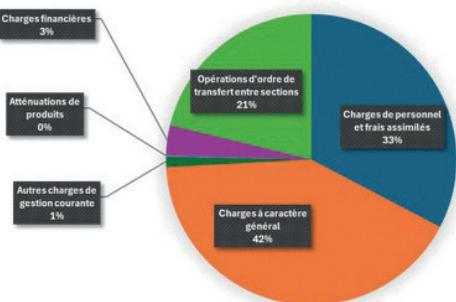
dépenses à caractère général permet de prévoir une subvention d'équilibre à 358 000 €, soit une diminution de 33 % par rapport à 2022 (début de notre mandat).

Les résultats du camping/piscine du Freyssinet seront intégrés au budget principal et seront affectés à un service pour conserver une traçabilité des dépenses et des recettes.

Section de fonctionnement BP 2025 : 3 459 610,32€



Section de fonctionnement des remontées mécaniques BP 2025



Les grands investissements pour l'année 2025 sont :

Budget principal :

- Rénovation de l'école de Vallouise et construction d'une extension pour le futur groupe scolaire
- Réhabilitation des appartements de la place de l'église de Vallouise
- Poursuite de la modernisation de l'éclairage public
- Réfection du patrimoine culturel (Chapelle d'Ailefroide et Saint Sébastien)
- Construction d'un ouvrage de protection à la Gravière
- Remise en sécurité de pont et passerelle
- Création cabane pastorale Jas Lacroix
- Restauration d'un accès piétonnier à Entre les Aigues

Budget des remontées mécaniques

- Modernisation des équipements de neige de culture
- Installation d'information digitale (3 écrans numériques)
- Reprofilage de la piste du Goitreux

Budget eau potable

- Travaux de protection du captage et Mise en place d'un traitement bactériologique à Puy Aillaud
- Maillage des réseaux d'eau potable des communes historiques pour sécuriser la ressource en eau.

Au-delà de ces grands projets nous continuons d'œuvrer pour le cadre de vie avec un soutien dans l'organisation d'événements :

- Coupe du monde de ski alpinisme jeune le 30 mars
- Week-end des championnats de France de VTT Trial du 27 au 29 juin
- Soutien aux associations

Dans l'amélioration de la sécurité :

- Mise aux normes des sirènes d'alerte à la population
- Création d'un emploi de garde champêtre
- Redéfinition des limites d'agglomération pour une réduction de la vitesse
- Reprise des marquages au sol (passages piétons)
- Acquisitions foncières pour la création de zones de parking

Sabine Massa L'Âne Qui Bulle : une ferme engagée au cœur des Écrins



Sabine Massa
341 ch. des Escharras
05340 Vallouise-Pelvoux
06 79 66 26 25
lanequibulle.com
contact@lanequibulle.com
Facebook : L'Âne Qui Bulle



À Vallouise, dans le décor grandiose du Parc national des Écrins, une ferme pas comme les autres cultive l'authenticité, la passion et le respect de la nature. Son nom ? L'Âne Qui Bulle. Ici, Sabine élève une vingtaine d'ânesses avec patience et bienveillance pour produire un lait précieux, qu'elle transforme en cosmétiques naturels, doux pour la peau... et pour la planète.

Originaire des Hautes-Alpes, Sabine, vétérinaire de formation, a longtemps exercé ce métier avant de revenir à ses racines, guidée par une envie profonde de se reconnecter à l'essentiel. Devenue agricultrice, elle crée L'Âne Qui Bulle, en 2023, un projet né de la rencontre entre ses convictions écologiques et son amour des animaux.

« Ce que je voulais, c'était construire quelque chose de simple, de vrai, en lien direct avec la terre et avec les gens », explique-t-elle. Après une formation de savonnière à l'Université Européenne des Saveurs et des Senteurs, elle a installé un laboratoire de fabrication dans sa ferme. Tout est pensé dans une logique de durabilité : le lait est issu uniquement de son élevage, sans intrants chimiques, et chaque produit est fabriqué avec soin avec des recettes simples. Le respect du bien-être animal est pour elle bien plus qu'un engagement, c'est une évidence et sa préoccupation principale.

Crèmes, savons, baumes... Les cosmétiques de L'Âne Qui Bulle associent les bienfaits du lait d'ânesse à ceux des plantes locales, dans des formules épurées et efficaces. À travers cette activité, Sabine défend une autre idée du soin et du bien-être, plus douce, plus responsable.

Et pour celles et ceux qui désirent approfondir l'expérience, Sabine organise également des visites à la ferme. Ces moments privilégiés sont agrémentés de goûters-dégustation mettant à l'honneur le lait d'ânesse dans des recettes maison ainsi que dans des produits issus de collaborations locales : gâteaux, glaces artisanales au lait d'ânesse réalisées par Erwan du Restaurant le Glacier Blanc, et même un surprenant caramel au lait d'ânesse concocté par Le Plantivore. Une parenthèse gourmande à ne pas manquer !

Dans un monde en quête de sens, L'Âne Qui Bulle incarne une belle réussite locale, alliant agriculture, artisanat et engagement environnemental. Une histoire de passion, de convictions... et de bulles !



Bibliothèque de Vallouise-Pelvoux

Espace Bonvoisin – 1^{er} étage

Envie de découvrir un auteur, de réserver un ouvrage, de partager un plaisir de lecture, de flâner dans les rayonnages, d'explorer les albums et romans « jeunesse » avec vos enfants ou petits-enfants, d'assister à une conférence, à une rencontre avec un écrivain, ou encore parcourir une exposition ? Vous êtes au bon endroit !

La bibliothèque vous accueille et vous accompagne **les mercredis de 10h30 à 12h30 et les vendredis de 17h à 19h**.

Cet hiver, la bibliothèque a participé à la 9^e édition des Nuits de la lecture, a animé une séance de lectures partagées, et pendant près de deux mois, a présenté l'exposition Naturellement livre – De l'arbre à la page, l'accompagnant d'ouvrages consacrés à l'histoire du livre, à la lecture et aux bibliothèques.

Aussi, nous avons eu la visite du bibliobus envoyé par la Bibliothèque Départementale de Prêt de Gap. Nous avons pu échanger 600 ouvrages et ainsi renouveler notre fonds dans tous les secteurs de lecture (romans, documentaires, BD, albums jeunesse...), à destination de tous les publics (enfants, adolescents et adultes)

Ce printemps, de nouvelles animations se préparent ! Retrouvez le programme mois par mois sur le site de la commune <https://www.vallouise-pelvoux.fr/vieloc/bibliotheque/>



Nordic en Vallouise

Retour sur une saison riche en défis et en réussites !

Le domaine de Nordic en Vallouise (NEV) a refermé ses portes le dimanche 9 mars, mettant fin à une saison qui n'était pas gagnée d'avance et qui s'est avérée compliquée à gérer.

Les crues de juin et de l'automne dernier avaient tout d'abord fortement endommagé les rives de l'Onde et du Gyr, emportant avec elles les futures pistes de ski de fond. Face à ces dégâts et à l'incertitude concernant la configuration du domaine, la commune et l'équipe de NEV se sont pleinement mobilisées. Leur engagement a permis d'aménager au mieux des pistes dans la vallée de l'Onde, offrant ainsi aux skieurs de belles et nouvelles opportunités de glisse. Notre Concept de Pistes Éphémères tracées sur les laves torrentielles a rencontré un vif succès.

Le faible enneigement ensuite, qui nous a pénalisé toute la saison – moins de 50 cm de neige naturelle tombée sur Vallouise – nous a malheureusement contraint à ne pas ouvrir une partie du domaine avec regrets.

Toutefois ce déficit de neige a pu être partiellement compensé par l'apport d'un deuxième enneigeur qui a permis d'optimiser la production lors des périodes de froid, aux endroits critiques du domaine pour une meilleure expérience de glisse et une sécurité accrue.

Par ailleurs, la réussite de cette saison n'aurait pas été possible sans l'engagement remarquable de notre fidèle équipe de saisonniers. Dynamiques et impliqués, ils ont assuré le damage quotidien



des pistes tout en offrant un accueil chaleureux très apprécié des pratiquants. Côté activités, la commission « Animation » a brillamment rythmé les mois de janvier et février avec des événements variés et conviviaux. L'Avalanche

Game, le ski sous la pleine lune, les Nordic apéros, les concerts, les séances de partage ou de présentation de bande dessinée, le Nordic Day et les épreuves sportives comme l'Heure de Pelvoux et la Montée Sèche ont rassemblé un large public toujours aussi enthousiaste et chaleureux malgré le temps parfois maussade.

Ces rendez-vous festifs et sportifs ont été aussi un succès grâce à l'implication précieuse de nos nombreux bénévoles et de nos partenaires (ESF, Office du Tourisme, ComCom, Mairie), que nous tenons ici à remercier chaleureusement. Malgré les difficultés rencontrées, les résultats de cette saison sont très encourageants : la fréquentation a augmenté de 20 % en dépit d'un domaine réduit et d'une saison assez courte.

Les nombreux messages de félicitations et d'encouragement que nous avons reçus soulignent particulièrement la qualité de l'accueil, le damage quotidien et les nouveaux tracés dans l'Onde.

Prêts à relever les défis que l'avenir nous réserve, nous préparons déjà activement la prochaine saison avec de nouvelles idées. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au mois de novembre pour partager notre enthousiasme.

Nordiquement Vôtre, L'Equipe NEV.

ASA du Béal neuf

La nouvelle équipe composée d'Elise Eynaud, Eric Martin et JM Talon-Esmieu s'est mise au travail sous la houlette de JP Bouvet en passeur de relais.

Une convention coconstruite avec l'ASA de Vallouise et la mairie va permettre à chaque signataire de préciser les attentes réciproques et mieux répondre aux besoins actuels et futurs.

Les ASA des Canaux réunis et du Béal neuf partagent leurs points de vue et oeuvrent conjointement pour la défense de l'irrigation par canaux dans notre vallée.

Cet hiver, les pluies et les sangliers ont endommagé le Béal neuf sur certains



tronçons et une corvée supplémentaire a été organisée le 29 mars afin d'éviter de possibles débordements. Les corvées régulières ont eu lieu les 19 et 26 avril et l'assemblée de propriétaires est prévue le 23 mai.

Afin de réduire nos frais postaux, nous demandons à tous nos membres de transmettre à l'ASA **une adresse mail valide** par voie électronique afin de créer ou mettre à jour nos fichiers.

Nous souhaitons également les **nouvelles adresses complètes avec numéro de voie** pour les habitants de Pelvoux.

L'équipe du Bureau
asabealneufpelvoux@orange.fr

La Passa

Le Café associatif et culturel « La Passa » a dû fermer ses portes fin 2024.

En attendant de trouver un nouveau lieu, « La Passa Hors les murs » maintient des activités soit chez l'habitant.e, soit dans des lieux publics ou privés. Elle propose un rendez-vous, ouvert à toutes et tous, chaque dimanche de 17h à 19h, le plus souvent à la salle des associations de Vallouise, pour garder le contact et proposer des moments de partage.



Nous avons le projet de co-construire « La Passa A-Venir », avec autour du Café des partenaires engagés dans le développement durable de la Vallée, artisans, producteurs, artistes, projets culturels, ...

Pour plus de renseignements contactez-nous au 07 57 18 12 31 / contact@lapassa.fr ou venez nous rencontrer le dimanche soir.

L'actu de l'Office de Tourisme du Pays des Écrins

Nouveauté de l'été à Vallouise-Pelvoux : le Festival Carnets de Voyages

11, 12 et 13 juillet – Organisé par l'Office de Tourisme du Pays des Écrins
Un nouveau rendez-vous alliant randonnée, dessin et découverte du territoire verra le jour cet été dans le Pays des Écrins. Le Festival Carnets de Voyages propose trois jours d'immersion artistique au cœur de la montagne. En journée, six dessinateurs animeront des ateliers rando/dessin en petit groupe autour de thématiques variées : les glaciers noir et blanc, la flore, des villages et des Hommes, les lacs de montagne ou encore Ailefroide, un hot spot de l'alpinisme en France. Des animations ouvertes à tous viendront enrichir le programme : un atelier de fabrication de papier le matin, un espace lecture et un stand librairie. Les soirées seront rythmées par des conférences et séances de dédicaces, pour échanger autour du voyage, du dessin et de la montagne et prolonger l'évasion.

Réflexion collective autour des activités touristiques

La nouvelle direction et l'ensemble de l'équipe souhaitent associer les acteurs du territoire à une réflexion collective, autour des grandes orientations à donner à nos activités touristiques.

Dans ce cadre, une première réunion d'échange et de co-construction a été organisée sous forme de tables rondes avec un panel de professionnels, pratiquants et associations pour chaque

filière : VTT, escalade, alpinisme/refuges, randonnée, parapente, bien-être... L'objectif ? Partager un état des lieux, définir des ambitions à court, moyen et long terme, identifier des indicateurs de réussite, les moyens à mobiliser, les ressources existantes... et imaginer ensemble les prochaines actions concrètes à mettre en œuvre.

Écrins d'ici : c'est reparti !

Face au succès de la première édition, l'Office de Tourisme du Pays des Écrins renouvelle l'opération Écrins d'ici dès le mois de juillet et jusqu'à l'automne. Ce dispositif invite le public à participer à une série d'animations ouvertes à tous, pour découvrir le territoire autrement, à travers la biodiversité, la géologie, l'herboristerie, l'environnement de montagne et le développement durable. Au programme : randonnées thématiques, balades contées, conférences, ateliers de savoir-faire local, sorties terrain avec médiateurs scientifiques. Toujours en étroite collaboration avec les acteurs locaux, ces rendez-vous sont autant d'occasions d'explorer les trésors cachés du Pays des Écrins, de rencontrer celles et ceux qui le font vivre, et de mieux comprendre ce qui fait toute la richesse et l'authenticité du territoire.



Etat civil

Naissances

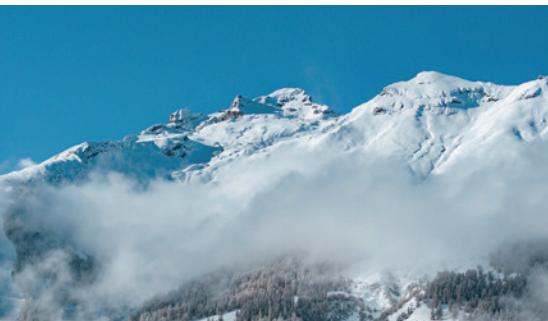
Lizzie GRANET née le 26 janvier 2025 à Briançon
Clara LONGIS née le 30 janvier 2025 à Briançon
Luce DROUET née le 28 février 2025 à Briançon
Sacha CASADEMONT né le 9 avril 2025 à Briançon
Simon CASSIER né le 27 avril 2025 à Briançon

Mariages

Maxime MOREAUX et Sophia ROJAS OLMO le 30 novembre 2024
Olivier MOSCHETTO et Céline AUGUET le 1^{er} mars 2025
Franck BOLLA et Céline VIESSANT le 19 avril 2025

Décès

Yveline MATHEOUD ép. ENGILBERGE le 18 novembre 2024 à Briançon
Martin KUGEL le 1^{er} décembre 2024 à Vallouise-Pelvoux
Florence BLANC le 3 janvier 2025 à La Tronche
Reymond CHAUD le 4 janvier 2025 à Briançon
Hélène FAURE ép. SALOMON le 12 janvier 2025 à Briançon
Suzanne BOYER ép. LAGIER-MONIER le 9 février 2025
Robert GUMULARZ le 20 avril 2025 à Vallouise-Pelvoux
Béatrice AUDEGOND veuve TAUPIN le 26/04/2025 à Briançon



Nos rendez-vous

Grand nettoyage

Organisé par le CMJ
Rendez vous le 24 mai 2025 à partir de 8h30 à la station de Pelvoux – Front de neige

Retrouvailles et pique-nique partagé

Le 24 mai 2025 à partir de 11h30
Vers l'aire de jeux de Pelvoux-les Essarts

Réunions de quartiers

Elles seront organisées en mai et juin, les dates seront précisées ultérieurement.

Recensement militaire

Chaque Français dès 16 ans doit faire le **recensement citoyen obligatoire** pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Pour l'inscription remplir la notice individuelle de recensement et passer en mairie avec une copie du livret de famille et une copie de la pièce d'identité.

Nous suivre

Application : Illiwap

Site internet : vallouise-pelvoux.fr

Facebook : commune
Vallouise-Pelvoux

Horaires d'ouverture mairie :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Tél : 04 92 23 30 19

Mail : mairie@vallouise-pelvoux.fr